

actuel de financement par un accroissement des ressources.

C'est pourquoi les différents ministères ont successivement envisagé des mesures palliatives de trois ordres:

- = Une tentative de compression de l'assurance maladie ( ticket modérateur, hiérarchisations des soins). Mais les possibilités de compression restent limitées.
- = tentatives de compression des allocations familiales en les faisant évoluer bien moins rapidement que les salaires.
- = augmentation des ressources propres de la branche assurance maladie par le relèvement du taux des cotisations et surtout la différenciation du taux des cotisations entre les assurances maladies et les prestations familiales.: on majore le taux de l'assurance maladie, et on diminue celui des prestations familiales. Cela ne change rien: au lieu d'une compensation financière comptable, on pratique une répartition directe au niveau du financement.

En fait, pour le régime général, le problème qui intéresse le travailleur est celui du salaires et des cotisations.

Le régime général est exclusivement financé par les cotisations que l'on retient sur les salaires. Il ne dispose d'aucune autre ressource.

La première conséquence de cet état de fait est que la sécurité sociale est strictement tributaire de l'évolution des salaires. C'est pourquoi le plan de stabilisation, dont l'objectif est de bloquer les salaires, se répercute sur la sécurité sociale. Le cinquième plan comporte également des perspectives de ralentissement du développement des prestations sociales.

Mais l'existence des cotisations en fonction du plafond permet une intervention du gouvernement et ramène aux problèmes de la réalité de la participation des exploités au financement de la sécurité sociale. Celle-ci repose sur un mythe:

Le financement de la sécurité sociale n'affecte en rien le revenu patronal. Ce sont les travailleurs qui supportent tout le poids de la sécurité sociale. Les employeurs jouent le rôle de redistributeur: ils collectent les cotisations, mais celles des travailleurs.

Ainsi en cas d'augmentation de la cotisation, l'entreprise ne réduit pas les salaires mais augmente les prix de ses produits, et souvent bien d'avantage que l'augmentation des cotisations, toutes proportions gardées. Il en résulte un décalage entre le coût de la vie et les salaires.

Enfin, un dernier mythe de la nature de classe du pouvoir est celui selon lequel la sécurité sociale serait un redistributeur large et équitable des revenus. Mais comme nous l'avons vu, le revenu patronal n'est en rien affecté par les cotisations, et on ne peut en dire autant des travailleurs. Ce ne serait donc en fin de compte qu'entre les salariés que s'effectuerait la redistribution des revenus, et de plus, l'existence du plafond vient atténuer considérablement cette considération. De plus, cette redistribution ne s'effectue de toute façon qu'en direction de l'état, donc du capitalisme:

Les charges indues jouent ce rôle fondamental. La C.G.T les estime à 4 milliards d'anciens francs. Tous sont d'accord pour leur accorder une importance démesurée. 4 milliards représentent 10% du budget de la sécurité sociale, 4% du budget de l'état. Cela veut aussi dire 4 points de cotisation, soit 4% des salaires, qui sous forme de cotisations sociales, sont détournés de leur destination et relient le budget de l'état pour financer des dépenses qui incombent à ce dernier: ces 4% jouent le rôle d'impôt; c'est la sécurité sociale qui subventionne partiellement l'état.

En conclusion, le problème de la sécurité sociale est de toute évidence un problème politique; c'est une des composantes de la lutte de classe. Ces vingt années de vie de la sécurité sociale sont marquées par la lutte des forces contradictoires qui l'ont créée. D'un côté les producteurs qui entendent la gestion démocratique et veulent avec des médecins et l'ensemble du corps médical et paramédical promouvoir un véritable service autonome de santé géré par les usagers et les praticiens. De l'autre le gouvernement et les forces patronales qui s'efforcent de réduire le pouvoir des administrateurs élus, pour mieux démanteler la sécurité sociale et faire de la Santé un marché où joue la concurrence et la loi du profit.